

SOCIAL Les solutions de logements pour les personnes en difficulté demeurent encore insuffisantes

PAS DE TRÊVE POUR LES MAL-LOGÉS

ELSA PROVENZANO

« **L**a trêve hivernale s'est terminée le 31 mars mais l'urgence sociale demeure », a souligné le maire, Alain Juppé (UMP), lors de la signature, mardi, d'une convention avec le comité interprofessionnel du logement du Sud-Ouest (Cilso). Cette dernière engage un partenariat pour qu'une maison-relais soit ouverte par quartier, qu'un lieu d'accueil pour les plus défavorisés soit prévu dans chaque opération d'aménagement et que le nombre de places destinées aux jeunes en difficulté double d'ici 2020. « Le Cilso gère 17 structures à Bordeaux avec un budget de 3,4 millions d'euros », a précisé Norbert Hieramente, président de la structure.

Un nouveau lieu d'accueil souhaité

La préfecture de la Gironde a décidé que le centre d'accueil Tréguay et le centre d'hébergement d'urgence Dupas, qui

peuvent recevoir 90 personnes à eux deux, resteraient ouverts au-delà de la trêve hivernale. « Ils étaient prévus pour être provisoires, ils n'ont donc pas été compris dans le budget et restent insuffisants », estime Alexandra Siarri, adjointe au maire chargée des nouvelles précarités. Alain Juppé a rappelé que 60 à 100 personnes se retrouvent sans possibilité de logement, chaque soir, à Bordeaux. Pour la municipalité, le besoin se fait sentir d'un lieu supplémentaire, ouvert à l'année, mais pas forcément à Bordeaux. ■



Un des occupants dans son appartement de la maison-relais Martin-Videau.

Du foncier de l'aviation civile utilisé à des fins sociales

Dix maisons de la rue Adrienne-Bolland à Mérignac, appartenant à la Direction générale de l'aviation civile, vont être dédiées à du logement social, en vertu de la loi Dufloot. Actuellement, elles sont gérées par le bailleur social Gironde Habitat et Emmaüs. Le préfet de

la Gironde, Michel Delpuech, a annoncé que la convention avec le bailleur serait prolongée jusqu'à la rentrée. Parallèlement une procédure de mise en vente du lot de dix maisons est envisagée, en maintenant leur vocation sociale. Gérard Chausset, adjoint EELV au maire de Mé-

rignac, avait adressé, un courrier au préfet le 29 mars dernier sur ce dossier. Il insistait sur l'importance de conserver des logements transitoires destinés aux personnes en difficulté dans ces habitations, longtemps restés inoccupés. Il semble avoir été entendu. ■ **E.P.**

Ouvert
lundi
de Pâques
1^{er} avril

DU 1^{er} AU 6 AVRIL

**En avril, la pêche
aux bonnes affaires
est ouverte !**

-40%



-50%

500 €*
à gagner
par simple tirage
au sort

merignac-soleil.com

 Rejoignez-nous sur Facebook !

Mèrignac **soleil**

LE CENTRE COMMERCIAL RÉGIONAL